

Affiché le 16 02 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 janvier 2021

Objet de la délibération

TARIFICATION AU PORT POUR L'ANNÉE 2021

Le vingt-huit janvier deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un janvier deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON .

Absent(s) :

Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Thierry FALQUERHO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction Aménagement Patrimoine

N° 2021.01.012

TARIFICATION AU PORT POUR L'ANNÉE 2021

Rapporteur : Jean-François LE CORFF

Une réflexion sur l'évolution des tarifs au port a été engagée depuis 3 ans, afin que les tarifs des mouillages sur corps-morts en aval du viaduc s'alignent progressivement sur ceux appliqués sur la chaîne mère en amont, conformément à l'avis du Conseil portuaire en 2017.

Les tarifs proposés pour 2021 vont donc dans ce sens, conformément au tableau étudié l'an passé.

Taille des bateaux	2020			2021		
	nombre de bateaux sur corps morts 2019	tarifs 2020 HT	Total (en €)	nombre de bateaux sur corps morts 2020	propositions tarifs 2021 HT	Total (en €)
inf 5m	7	110,00 €	770,00 €	9	115,00 €	1 035,00 €
entre 5 et 6m	23	172,00 €	3 956,00 €	21	175,00 €	3 675,00 €
entre 6 et 7m	32	247,00 €	7 904,00 €	29	250,00 €	7 250,00 €
entre 7 et 8m	23	290,00 €	6 670,00 €	20	315,00 €	6 300,00 €
entre 8 et 9m	3	320,00 €	960,00 €	6	350,00 €	2 100,00 €
entre 9 et 10m	8	360,00 €	2 880,00 €	2	400,00 €	800,00 €
entre 10 et 11m	4	400,00 €	1 600,00 €	5	450,00 €	2 250,00 €
entre 11 et 12m	0	490,00 €	0,00 €	0	612,00 €	0,00 €
sup à 12m	1	500,00 €	500,00 €	0	800,00 €	0,00 €
TOTAL EN €	101		25 240,00 €	92		23 410,00 €

Concernant le montant prévisionnel des facturations pour les mouillages sur corps-morts, le calcul est basé sur les tarifs corps morts sachant que les bateaux arrivés après le 1er janvier 2018 se voient appliquer le tarif chaîne mère, le montant indiqué ci-dessus est donc approximatif et plutôt estimé sur une fourchette basse.

Taille des bateaux	2020			2021		
	nombre de bateaux sur chaîne mère 2019	propositions tarifs 2020 HT	Total (en €)	nombre de bateaux sur chaîne mère 2020	propositions tarifs 2021 HT	Total (en €)
inf 5m	9	110,00 €	990,00 €	6	115,00 €	690,00 €
entre 5 et 6m	18	172,00 €	3 096,00 €	15	175,00 €	2 625,00 €
entre 6 et 7m	12	274,00 €	3 288,00 €	11	250,00 €	2 750,00 €
entre 7 et 8m	10	331,00 €	3 310,00 €	9	333,00 €	2 997,00 €
entre 8 et 9m	2	422,00 €	844,00 €	3	425,00 €	1 275,00 €
entre 9 et 10m	2	522,00 €	1 044,00 €	3	525,00 €	1 575,00 €
entre 10 et 11m	0	639,00 €	0,00 €	0	640,00 €	0,00 €
entre 11 et 12m	2	796,00 €	1 592,00 €	2	800,00 €	1 600,00 €
sup à 12m	1	1 000,00 €	1 000,00 €	1	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL EN €	56		15 164,00 €	50		14 512,00 €

Une baisse du nombre de bateaux mouillant au port d'Hennebont est à noter car les usages changent : plus de location, moins de petits bateaux pêche promenade et plus de semi-rigides que les propriétaires stationnent chez eux et non plus au port, les propriétaires sont vieillissant et se séparent de leurs bateaux. Enfin, la demande porte plus désormais sur des voiliers plus grands avec un tirant d'eau plus important mais que le port ne peut accueillir faute de places suffisantes dans des conditions optimales de sécurité.

Une réflexion sur l'utilisation des mouillages sera menée au début de l'année 2021.

Concernant les tarifs journaliers, hebdomadaires, mensuels et trimestriels ainsi que les tarifs professionnels, il est proposé de ne pas les augmenter car ils sont déjà assez élevés (notamment pour les gros bateaux) au vu des prestations en retour et comparativement aux autres ports côtiers.

La proposition de tarifs 2021 pour le port est jointe au présent bordereau

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
- Vu** l'avis du Conseil portuaire en date du 11 décembre 2020,
- Vu** l'avis du bureau municipal en date du 4 janvier 2021,
- Vu** l'avis de la commission ressources en date du 11 janvier 2021,
- Vu** la présente note,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

→ **APPROUVE** les tarifs du port proposés ci-dessus pour l'année 2021.

Envoyé en préfecture le 02/02/2021

Reçu en préfecture le 02/02/2021

Affiché le

ID : 056-215600834-20210128-2021_01_012-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Délibération adoptée par 26 voix Pour et 5 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU